

# Dossier patient



## Quelles sont les informations que je peux collecter et garder sur mon patient ?

- Informations cohérentes avec la prise en soin du patient
- Limitées à ce qui est nécessaire
- Pas d'informations relatives à la vie privée sauf si elles sont en lien et nécessaire pour la prise en charge

## Mon patient me demande son dossier patient, que dois-je faire ?

- Délai pour répondre : un délai maximum de 8 jours. Si les informations médicales remontent à plus de 5 ans, le délai maximal de réponse est de 2 mois.
- Support pour communiquer le dossier patient : à décider avec l'utilisateur (ex : messagerie sécurisée de *Mon Espace Santé*, ...)